

E2. Outils pour comprendre et mesurer la transparence budgétaire dans le monde

L'[Indice sur le budget ouvert](#), publié tous les deux ans par l'IBP depuis 2006, est la source d'information sur la transparence budgétaire la plus largement reconnue à travers le monde. Cette enquête permet la comparaison des trois aspects de la redevabilité budgétaire : la transparence, le contrôle et la participation publique. À la suite de ladite enquête, l'IBP attribue un score de transparence sur un barème de 100 points, à partir d'une série de questions évaluant la quantité et l'actualité des informations budgétaires rendues publiques par les gouvernements dans huit documents budgétaires, conformément aux normes internationales de bonnes pratiques. Dans l'édition de 2017, 115 pays ont été évalués.

L'Indice est utile pour :

- comprendre les concepts clés et les bonnes pratiques en matière de transparence des budgets publics ;
- repérer les progrès et les enjeux relatifs à la transparence budgétaire à travers le monde ;
- connaître le score de chaque pays en matière de transparence budgétaire, et partant, l'étendue des informations budgétaires produites et publiées par les gouvernements, ainsi que leur degré d'exhaustivité ;
- évaluer le niveau d'implication (et d'influence effective) des parlements et des institutions supérieures de contrôle dans le processus budgétaire de chaque pays ; et
- déterminer dans quelle mesure les citoyens peuvent s'impliquer auprès des autorités budgétaires.

Chapitre 2. Contenu fondamental pour comprendre la couverture sanitaire universelle et les budgets publics pour la santé

Module 2. Introduction au financement public de la santé qui est pertinent pour le plaidoyer budgétaire lié à la réalisation de la couverture sanitaire universelle

Section E. Transparence, accès à l'information et participation citoyenne en tant qu'éléments clés du plaidoyer et de la redevabilité budgétaires